

<https://ecoleetsociete.se-uns.org/Ambition-mathematiques-en-classe-de-3e-une-multiplication-des-taches-pour-un>



École & société

"Ambition mathématiques" en classe de 3e : une multiplication des tâches pour un résultat incertain

- Éducation - Le collège -
Date de mise en ligne : mercredi 7 février 2024

Copyright © ÉCOLE ET SOCIÉTÉ - Tous droits réservés

"Ambition mathématiques" en classe de 3e : une multiplication des tâches pour un résultat incertain

La circulaire du 30/01/2024 du MENJSJOP* fait de la préparation des élèves aux épreuves terminales de mathématiques au DNB une priorité, qui doit également devenir celle des établissements dès le mois de février. Une injonction qui surprend par son caractère urgent, alors même que l'organisation du collège doit déjà se soumettre au « choc des savoirs » et que le contenu du nouveau DNB, prévu pour 2025, n'est pas encore connu.

Les mathématiques, une discipline qui compte

Le texte s'ouvre sur le constat apparemment alarmant que le ministère dresse du niveau de mathématiques des élèves français, en forte baisse selon les résultats de l'évaluation internationale Pisa. L'occasion pour justifier, rue de Grenelle, la mise en place du « choc des savoirs » qui se traduit déjà dans la plupart des collèges par de nombreuses difficultés d'organisation de la rentrée prochaine, avec notamment la mise en place de groupes de niveau en français et donc en mathématiques, en 6e et en 5e pour commencer.

Le ministère, qui semble estimer la situation en mathématiques extrêmement grave, a décidé d'y remédier de façon urgente : la mise en œuvre des mesures proposées doit en effet être effective dès ce mois de février. Il s'agit de préparer au mieux les actuels élèves de 3e à l'épreuve terminale de mathématiques du DNB, puisque ceux-ci n'auront pas la chance de bénéficier du « choc des savoirs » qui ne sera effectif qu'à la rentrée de septembre 2024. Un « effort substantiel » doit donc être accompli en faveur de ces élèves.

Des mesures qui ne mesurent pas la réalité du collège et de ses personnels

Le ministère semble ignorer que les collègues de mathématiques préparent déjà les élèves de troisième au DNB, puisqu'il leur est demandé de consacrer du temps à familiariser les élèves à la nature de l'examen en organisant notamment des épreuves blanches.

Les IA-IPR sont également mis à contribution pour identifier les collèges comptant le plus grand nombre d'élèves en difficulté, qui devront faire l'objet d'un soutien pédagogique renforcé.

Les chefs d'établissement sont invités à mobiliser les *marges de manœuvre de l'établissement*, déjà bien menacées par la mise en place à venir des groupes de niveau, pour proposer des heures de soutien en effectifs réduits.

Par ailleurs, les heures de *Devoirs faits* doivent désormais être prioritairement consacrées, en classe de 3e, aux apprentissages des mathématiques, de même que les stages de réussite des vacances d'hiver et de printemps pour les collèges qui en proposent.

Enfin, les collèges disposant de clubs de mathématiques doivent se mobiliser pour accueillir toujours plus d'élèves, et les établissements n'en disposant pas sont fortement incités à en créer.

L'avis du SE-Unsa

Ces injonctions ministérielles arrivent au moment où les collèges, qui viennent de découvrir leur DHG et sont en pleine préparation de l'année prochaine, sont déjà sous tension. Le ministère, qui souhaite manifestement prendre de l'avance sur un « choc des savoirs » qui ne heurtera les élèves de troisième qu'à la rentrée 2025, mise tout sur les mathématiques, qui deviennent désormais le seul et unique savoir fondamental au collège. Tous les moyens des établissements doivent y être consacrés, au détriment des projets pédagogiques en place, des autres disciplines et de l'autonomie des collèges.

Le SE-Unsa continue de dénoncer la marche forcée d'un ministère de plus en plus déconnecté de la réalité du terrain, qui n'hésite pas à bouleverser l'organisation des établissements en milieu d'année. C'est également une nouvelle marque de mépris pour les enseignants, en particulier de mathématiques, qui n'ont pas attendu la circulaire du ministère pour faire travailler leurs élèves et les préparer au brevet. La politique du chiffre et du résultat ne doit

"Ambition mathématiques" en classe de 3e : une multiplication des tâches pour un résultat incertain

pas infléchir les orientations pédagogiques. Multiplier les exigences, additionner les tâches supplémentaires, c'est de toutes façons une mauvaise opération.

[*Circulaire du 30/01/2024 du MENJSJOP](#)